



**Les Bungalows**  
& Spa des Makes

## Contrat de location de Meublés de Tourisme

Entre les soussignés :

**BAILEUR**

**SARL Les Bungalows des Makes**

Location de Meublés de Tourisme\*\*

5, Rue Raisins Marrons

97421 Les Makes île de la Réunion

Siret : 484 001 847 00017

TEL fixe : 0262 37 80 10

GSM : 0692 77 28 38

Site internet : [www.bungalowsrun.com](http://www.bungalowsrun.com)

**Locataire**

Location de..... Chalet(s) pour.....nuit(s), pour la période du ..... au ..... non inclus  
pour..... personnes maximum dans le bungalow,

Le tarif pour cette période a été convenu entre les deux parties pour un montant de .....€...( charges en eau et électricité, gaz comprises ), hors options, selon conditions

Un acompte équivalent à 30% du montant total est obligatoire lors de la réservation,  
les 70% restant seront à régler le jour d'entrée en location.

**En cas d'annulation tardive du client,soit trente jours avant la date d'arrivée ou de non-présentation ( No-Show), à titre de dédommagement les arrhes ne seront pas remboursées.**

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Prix initial : €

Arrhes à versés : 0...€..... l'ordre de SARL Les bungalows des Makes

Taxe de séjour : .....€.....

Solde à la remise des clés : € les suppléments feront l'objet d'une facturation en fin de séjour( petit-déjeuner, accès spa.. )

***Une caution de 350 € vous sera demandée lors de votre arrivée et vous sera restituée le jour de votre départ, déduction si il y a lieu des dégâts occasionnés.***

**Le tarif comprend:**

- La location du logement meublé. (selon descriptif), eau, électricité,gaz.
- Les draps, serviettes de toilette, torchons

Tous objets cassés ou détériorés seront à la charge du locataire.

**Le matériel de chaque chalet fait l'objet d'un inventaire . Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler, le jour même, toute anomalie.**

- **Les clients sont priés de ne pas fumer dans les chalets, de ne pas faire de bruit, afin de ne pas déranger les autres locataires.**
- Tous matériels de sonorisation et musicales ne sont pas autorisés sur le site
- **De rendre le chalet propre à sa sortie ( prêt à louer ), au cas contraire un forfait nettoyage à la fin du séjour de 25 € sera appliqué.**
- **L'accès aux différents Spa par les enfants doit se faire sous l'étroite garde et vigilance des parents, l'établissement se dégageant de toutes responsabilités en cas d'incidents.**
- **Le matériel se trouvant dans le bungalow ne peut être emmené à l'extérieur.**

**Si le nombre de personnes est supérieur à celui indiqué par le locataire, et donc à la capacité d'accueil, la Société gérante du site se réserve le droit de refuser la location ou de percevoir une majoration journalière.**

**Le Spa Privé du bungalow Premium est exclusivement réservé aux occupants du dit Bungalow, pour les autres locations des infrastructures sont à disposition**

**L'invitation par les locataires, de personnes extérieur n'est pas autorisé.**

**Assurance :**

Conformément à la législation, pendant la durée de leur séjour, les locataires doivent s'assurer par leur propre moyen avec une assurance responsabilité civile. Les adultes accompagnés de mineurs, sont responsables des actes de ces derniers, en cas de dégradation et de non respects des consignes, devront en assumer les réparations.

Nom de votre assurance Responsabilité Civile: .....

*Si ces conditions ne sont pas respectées, nous nous réservons le droit de mettre fin à votre location sans contrepartie de la part de SARL Les Bungalows des Makes.*

- **Les arrivées se font à partir de 14H30** jusqu'à 19H30, après 19h30 aucune réception ne pourra se faire.
- Le jour du départ, les appartements doivent être libérés avant 10H30.
- **L'état des lieux sera établi lors de la prise de possession et à la sortie.**

\*En cas de départ anticipé du client, celui-ci ne pourra prétendre à aucun remboursement.

**Signatures des 2 parties :**

LE BAILLEUR

Signature précédé de la  
mention manuscrite

Responsable des réservations

A Makes  
Le

LE LOCATAIRE

Signature précédé de la  
mention manuscrite  
« lu et approuvé »